



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 73257

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur l'attribution des aides de l'objectif 2 aux communes situées en zones de sortie du dispositif. Pour les porteurs de projets situés dans ces zones, il s'avère difficile d'obtenir les fonds européens. Il semblerait de plus que cette difficulté soit amplifiée par l'entrée de nouveaux pays dans la zone euro. Les aides allouées au « phasing out » seraient alors redistribuées en direction de ces arrivants, avant même le terme de la programmation (2006). Devant l'inquiétude des communes, des associations et des entreprises concernées par le dispositif de sortie, il lui demande si en effet l'arrêt de ces aides est réellement prévu, et ce, dans des délais assez brefs.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73257

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1021